

WHIRLPOOL devrait laver son linge sale

Cette cliente de **WHIRLPOOL** est désespérée et vient de contacter le **Réseau anti-arnaques**.

En novembre 2013, elle achète un lave-linge **WHIRLPOOL AWOD4948** bénéficiant d'une offre promotionnelle « 6 mois de lessive gratuite ».

Mais, à ce jour, et malgré d'incessantes relances auprès du service consommateurs, cette promesse publicitaire n'est toujours pas respectée.

Le dernier message du service consommateurs – en date du 27 février 2014 – invitait la cliente à prendre directement contact avec le prestataire (**FACILITY**). Et ce dernier affirmait avoir expédié le colis, dès le 20 décembre 2013.

D'où son désespoir : « Depuis, je n'ai n'aucune nouvelle de leur part alors qu'ils devaient me rappeler dans les plus brefs délais et j'attends toujours le renvoi hypothétique de ce colis. »

Le **Réseau anti-arnaques** dénonce la faible implication du Service consommateurs de **WHIRLPOOL** : il laisse sa cliente se débrouiller avec le prestataire extérieur alors que, dans le cadre d'une véritable démarche qualité, il aurait dû prendre en charge le dossier pour vérifier s'il s'agissait d'un cas isolé ou d'un problème récurrent.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

